

FOCUS : l'encadrement du travail agricole migrant aux États-Unis

31 mars 2026

Paru en février 2026 dans *Choices*, [un dossier](#) montre que le programme américain H-2A, créé en 1986 pour encadrer le recours à la main-d'œuvre étrangère saisonnière, est devenu l'un des principaux dispositifs de recrutement en agriculture. Dans un secteur où les travailleurs sans papiers représentent environ [43 % de la main-d'œuvre](#), le vieillissement des ouvriers mexicains installés de longue date, le tarissement des nouveaux arrivants et l'orientation des générations suivantes vers des emplois urbains renforcent le recours à cette voie légale. Le nombre de postes ouverts dans le cadre du H-2A est ainsi passé de 275 000 en 2020 à 385 000 en 2024, et devrait dépasser 400 000 pour 2025.

Mais le H-2A reste [une procédure lourde](#). Engagée au moins soixante jours avant le début du contrat, elle oblige l'employeur à déposer une offre d'emploi, à prouver l'absence de main-d'œuvre américaine suffisante, disponible et qualifiée, puis à obtenir une certification du ministère du Travail, une autorisation du ministère de l'Intérieur et, enfin, des visas auprès des consulats. Le dispositif impose en outre [un salaire minimum administré](#), l'AEWR (*Adverse Effect Wage Rate*), ainsi que le logement gratuit, le transport et la prise en charge des frais de visa (figure).

Comparaison des dépenses liées au recrutement dans le cadre du programme H-2A et sur le marché local

Expenses	H-2A Worker	Domestic Worker
Cost of procuring	\$2,000	\$0
Housing and transport at worksite	\$10,000	\$0
Wage bill for 125 days at \$130/day	\$16,250	\$16,250
Payroll taxes (at the rate of 10%)	\$0	\$1,625
Total cost	\$28,250	\$17,875

Source : *Choices*

Le regain du H-2A tient aussi au durcissement de la politique migratoire du [second mandat Trump](#). À l'été 2025, les raids de l'Immigration and Customs Enforcement (ICE), l'agence fédérale chargée du contrôle de l'immigration, dans un abattoir du Nebraska, dans des zones agricoles de Californie et dans la filière du cannabis légal, ont nourri un climat de peur dans plusieurs bassins d'emploi agricole. La recrudescence du contrôle policier a renforcé l'attrait des voies légales de recrutement.

Paru en mars 2026, [un reportage](#) du *New Yorker* consacré au Mississippi montre, de son côté, comment le recours au H-2A s'inscrit dans des clivages raciaux toujours vifs. Dans le Delta, des exploitations de coton et de soja recrutent en nombre croissant des Sud-Africains blancs, des Afrikaners, pour la conduite et l'entretien de machines agricoles sophistiquées. Leur arrivée dans une région encore marquée par l'esclavage et la ségrégation porte une forte charge symbolique, d'autant qu'ils se présentent souvent comme victimes

de persécutions en Afrique du Sud. Ce cas éclaire également les limites du salaire minimum administré. Conçu pour éviter une pression à la baisse sur les rémunérations, l'AEWR n'a pas empêché un employeur de payer des ouvriers noirs 4,5 dollars de moins que les immigrés, et d'évincer une partie de la main-d'œuvre locale, une discrimination sanctionnée par les autorités fédérales.

Enfin, [un article](#) paru en février 2026 dans *Critical Sociology* éclaire un autre versant du dispositif, à partir du cas de Fresh Harvest, une entreprise qui recrute, loge et supervise des travailleurs agricoles saisonniers pour le compte de plusieurs exploitations californiennes. L'aumônerie d'entreprise qu'elle a mise en place, auprès d'un public majoritairement mexicain, valorise l'endurance, la discipline et la prévoyance. Elle tend ainsi à présenter les difficultés du travail migrant à la fois comme une « bénédiction » et comme une épreuve personnelle. Selon l'auteure, ce tutorat moral et religieux contribue à stabiliser la situation de dépendance, en prolongeant le contrôle de l'employeur au-delà du seul cadre contractuel.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective